

Fournitures de classe

Classe de M. Faupin

Maternelle Petite Section et Moyenne Section

Chers parents, chers futurs élèves,

Bienvenue à l'Institution Sainte Marthe – Notre Dame ! Pour préparer cette nouvelle année scolaire, vous trouverez ci-dessous la liste des fournitures à apporter en intégralité le jour de la rentrée scolaire : le mardi 1^{er} septembre 2026.

☐	1 ardoise blanche (celle de l'année dernière si en bon état) étiquetée au nom de l'enfant.
☐	1 cartable <u>pouvant accueillir un porte vues de format 24 x 32 cm.</u>
☐	2 boîtes de 150 mouchoirs.
☐	1 pochette de feuilles Canson couleur <u>format 24 x 32 cm.</u>
☐	2 gobelets pour boire en classe.
☐	1 paquet de lingettes bébé.
☐	1 serviette de table de type bavoir avec élastique pour le repas à la cantine.
☐	4 photos d'identité couleur pour les affichages en classe.
☐	1 tenue de rechange dans un sac au nom de l'enfant.
☐	1 casquette au nom de l'enfant étiquetée à son nom (elle restera en classe toute l'année).
☐	1 drap housse (taille lit de bébé).
☐	1 plaid étiqueté au nom de l'enfant.

- ☐ **Les cartables à roulettes ne sont pas autorisés.** Ils doivent être assez grand pour contenir un porte vues de taille 24 x 32 cm.
- ☐ **Les écharpes ne sont pas autorisées.** À l'arrivée de l'automne, merci de confier un tour de cou à votre enfant étiqueté à son nom.
- ☐ **Les gourdes et les pailles ne sont pas autorisées car elles sont difficiles à manipuler pour les élèves.**
- ☐ **L'ensemble du matériel doit être étiqueté au nom de l'enfant en cas de perte.**
Un élève de PS/MS ne sait pas toujours reconnaître ses affaires.
- ☐ Deux fichiers de mathématiques et d'écriture seront commandés **pour les élèves de moyenne section** par l'école et seront facturés en début d'année.
- ☐ L'ensemble du matériel doit être mis dans un sac en dehors du cartable au nom de l'enfant pour le jour de la rentrée.

Guide pratique de la maternelle :

À la maternelle, j'apprends l'autonomie pour grandir. Afin de réussir à « faire tout seul ».

Je porte des vêtements pratiques, faciles à enfiler pour aller aux toilettes (pas de bretelles, de salopettes ni de ceinture à cause des urgences "pipi"). Pour ma sécurité, je porte un tour de cou plutôt qu'une écharpe. Un petit gilet qui reste dans mon sac au cas où j'ai froid. Pour les chaussures, plutôt des scratch ou des fermetures éclair (pas de lacets, je ne suis pas si grand pour apprendre à les attacher).

Tous les vendredis, je ramène à la maison mon gobelet et ma serviette pour les laver. Je n'oublie pas de les rapporter le lundi. À chaque vacance, je ramène les draps et les vêtements de rechange. Bien sûr, je les rapporte à mon retour. Le doudou et la tétine sont autorisés pour la sieste, ils sont rangés dans le cartable le reste de la journée.

Grâce à l'aide de tous, je vais devenir un élève et prendre confiance en moi !

Informations pratiques :

- Avant la rentrée, vous obtiendrez un identifiant ainsi qu'un mot de passe pour **Ecoledirecte** : plateforme sur laquelle vous trouverez une messagerie, le menu de la cantine ainsi que l'agenda (pour les devoirs, les anniversaires et les événements de l'école). Les absences de votre enfant seront également reportées sur la plateforme.
- Si votre enfant est absent en cours d'année, l'enseignant et le secrétariat doivent être prévenus par mail sur Ecoledirecte. Un justificatif d'absence doit être transmis au secrétariat.
- Si votre enfant souffre d'un problème de santé (allergies alimentaires, asthme, ...), l'enseignant et l'ATSEM ne sont pas autorisés à donner un médicament à un enfant en l'absence d'un PAI signé par le médecin.
- En début d'année scolaire, vous recevrez des identifiants pour accéder à **ClassDojo** : plateforme sur laquelle seront publiés un petit résumé des activités effectuées en classe chaque semaine ainsi que quelques photos et/ou vidéos.